

UN PROGRAMME D'ACTION RÉPARATRICE TRANSFORME LE CYCLE DE L'INTIMIDATION

Dans le cadre de sa lutte continue contre le harcèlement scolaire en Saskatchewan, le ministère de l'Éducation a accordé 80 000 \$ au Restorative Action Program (RAP) Saskatoon. Cet appui a pour but d'assurer la continuation d'une programmation contre l'intimidation dans huit écoles secondaires de Saskatoon, en plus de sensibiliser davantage le reste de la province à la façon d'implanter de tels programmes d'action réparatrice en milieu scolaire.

Le programme RAP, mené dans les écoles, est une initiative ayant recours au développement social pour trouver réponse aux problèmes d'ordre conflictuel, améliorer les compétences en leadership et contribuer à la création d'une communauté où les jeunes se sentent en sécurité et savent qu'on veille à leur bien-être. Le programme compte trois grands volets, à savoir la prévention, l'intervention et la reconnexion sociale.

« Le gouvernement de la Saskatchewan s'est engagé à prendre position contre l'intimidation », a déclaré le ministre de l'Éducation Don Morgan. « Nous sommes tous très désireux de continuer à appuyer des programmes, tels que le RAP, qui encouragent le leadership chez les jeunes, collaborent avec des organismes communautaires, améliorent la programmation en matière d'action réparatrice en milieu scolaire et offrent les soutiens et les ressources dont les élèves ont besoin. »

Le Programme d'action réparatrice (Restorative Action Program ou « RAP ») est en train de transformer le cycle de harcèlement, de conflit et de criminalité qui frappe la jeunesse à Saskatoon, en autant de possibilités positives d'évolution, d'apprentissage et d'épanouissement personnels. Créé en 2003, ce programme communautaire a été développé par les Clubs Rotary de Saskatoon en partenariat avec la Division scolaire publique, la Division scolaire catholique du Grand Saskatoon, la Ville de Saskatoon et son Service de police, le gouvernement de la Saskatchewan ainsi que diverses entreprises, sociétés et fondations.

Le *Plan de lutte contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement en Saskatchewan* cite précisément le RAP comme un modèle à suivre pour d'autres secteurs de la province en ce qui concerne la résolution de conflit, le leadership chez les jeunes et l'acquisition de compétences pour soutenir l'établissement de relations saines.

Pour de plus amples renseignements sur la lutte contre l'intimidation et pour consulter le *Plan de lutte contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement en Saskatchewan*, suivez le lien <http://www.education.gov.sk.ca/Anti-Bullying>.

Pour de l'information sur la campagne « I Am Stronger », visitez <http://iamstronger.ca/>.

-30-

Renseignements :

Kelly Johnston
Ministère de l'Éducation
Regina
Téléphone : 306-787-1069
Courriel : kelly.johnston@gov.sk.ca